Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20260311-D26_11_03_0005-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H

EN DATE DU 11 MARS 2026.

L'an deux mil vingt-six, le onze mars à dix-huit heures, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Yannick PRIGENT, maire.

Présents : Marie Yannick PRIGENT, Jean-François LE FICHANT, Sonia LE MEVEL, Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, GAUTIER Pierre, Chloé ROUX.

Absent excusé : Émile MONFORT

Secrétaire de séance : Bénédicte LABAT

Nombre de membres au conseil					9	**Date convocation 05.03.2026**
Nombre de présents					8	
Nombre de votants					8	
Pour	**8**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 11-03-0005 - Objet : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Madame le maire rappelle au conseil les taux d'imposition des taxes directes locales appliqués en 2025, pour les taxes ci-dessous :

- taxe foncière bati : 44,49 %
- taxe foncière non bat : 81,92 %
- taxe d'habitation (résidences secondaires): 19,11 %

Le maire propose de maintenir ces taux pour 2026. Le budget prévisionnel pour 2026 s'équilibrant en dépenses et en recettes sans recours à l'augmentation d'impôts, le maire demande à l'assemblée de valider ces taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- ***vote les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2026 à :***

- 44.49 % : Taxe foncière (bâti)

- 81.92 % : Taxe foncière (non bâti)

- 19.11 % : Taxe d'habitation (résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)

Pour copie conforme
Le maire,
Marie Yannick PRIGENT

Certifiée exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission en préfecture de Saint-Brieuc le 17/03/2026

et de la publication le 17/03/2026

MAIRIE DE KERMOROC'H 22140 (Côtes d'Armor)